

Espace, territoire, développement local

Savey S.

in

Duché G. (ed.).

Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz

Montpellier : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 3

1994

pages 39-41

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI940555>

To cite this article / Pour citer cet article

Savey S. **Espace, territoire, développement local**. In : Duché G. (ed.). *Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz*. Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 39-41 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 3)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

• Espace • Territoire • Développement local

Suzanne Savey

Université de Montpellier III (France)

I – Définitions

- Trois termes que les intellectuels manipulent depuis bientôt 20 ans en essayant de s'approprier, pour le compte de leur discipline respective, les concepts cachés dans les mots.
- Trois termes qui ont fait fortune qui sont « juteux » à bien des égards : politique, économique, social, scientifique.

Il y a déjà bien longtemps¹, Georges Pérec écrivait : « *L'Espace est un doute ; [...] les espaces se sont multipliés, morcelés et diversifiés. Il y en a aujourd'hui de toutes tailles et de toutes sortes pour tous les usages et pour toutes les fonctions* ». En effet, si l'espace peut être national, régional ou local, rural ou urbain, social ou industriel, il peut être aussi musical ou pictural et on fréquente ou pas l'Espace Cardin.

Pendant que l'Espace faisait fortune, conceptualisé par Henri Lefebvre en « produit social », analysé sous tous les aspects dans la revue *Espaces et Sociétés*, le Territoire, quant à lui, avait mauvaise réputation. On n'en parlait plus ou peu. Il évoquait le nationalisme à travers la défense ou la surveillance du territoire, l'esprit de clocher s'il était communal, ou encore le comportement animal de marquage des lieux de vie. Au mieux, le territoire sentait la technocratie lorsqu'il s'agissait de l'aménager.

En effet, si dans les années 1970 le débat des sciences sociales en France concernait l'Espace avant tout, c'est parce qu'il s'agissait de mettre en cause, de contester et de lutter contre l'Aménagement du Territoire. L'Espace était social ; il fallait affirmer le droit à l'appropriation de l'espace, à la pratique de l'espace, librement décidée et mise en œuvre pour les individus alors que l'Aménagement du Territoire était défini, commandé, mis en place par le pouvoir central et ses multiples représentants en province.

Le débat des années 1970 privilégiait l'Espace et disqualifiait le Territoire car les deux vocables renvoyaient à des pratiques parfaitement opposées et à deux manières radicalement différentes de concevoir le maintien de la liberté des individus ou des groupes à travers la définition du « bien collectif » et la « gestion de l'utilité publique ».

Espace et Territoire étaient presque renvoyés dos à dos par le contenu social que chacun des groupes utilisateurs injectait dans chacun des vocables.

Mais voilà que les changements qui interviennent dans le mode de production privent le pouvoir d'Etat de l'aptitude à disposer de fonds importants pour équiper les régions. Avec ce qu'il est convenu d'appeler « l'entrée en crise », l'Aménagement du Territoire s'efface pour disparaître dans le baroud d'honneur que constitue en 1981 la création d'un ministère de l'Aménagement du Territoire, ministère sans moyen doté d'un ministre qu'on souhaite mettre au placard, et dont la durée de vie sera très brève.

Toutefois, au cours de cette année, alors que le ministre de l'Intérieur élabore la loi de Décentralisation, le ministre de l'Aménagement du Territoire invente le « développement local » sous la forme restrictive que lui donnent beaucoup de maires à l'heure actuelle, c'est-à-dire sous la forme d'une nouvelle procédure d'aides aux communes. Seules celles qui élaboreront des projets pourront recevoir des subsides, subventions ou prêts. A partir de là, au milieu d'une grande effervescence, des associations de communes s'opèrent pour mettre sur pied les projets susceptibles d'être aidés. En simplifiant à l'extrême on peut donc dire que les élus prennent l'habitude d'appeler « développement local » toute initiative prise au niveau communal dont le contenu peut être tout et n'importe quoi. Le développement local c'est l'emploi, c'est un terrain de football, c'est un lotissement, etc.

Si des intellectuels se réunissent pour réfléchir à ce problème, ils ne peuvent certainement pas se contenter d'une telle définition.

Dans les années 1970, on a aussi beaucoup écrit sur développement et croissance et je ne reprendrai pas les multiples définitions proposées, mais je retiendrai simplement, de tout ce qui s'est dit alors, que le développement ne se résume pas à la croissance et j'ajouterai qu'une définition possible du développement local renvoie à la définition de l'espace selon Lefebvre.

En effet, il me semble qu'on peut seulement parler de développement lorsqu'il y a production de valeur et pas seulement de produits.

Or, c'est le processus de valorisation de l'espace local qui est le moteur du développement. Si l'espace est un produit social, le développement local serait tout simplement **la valorisation de l'espace d'une société territoriale**. Ici le terme espace est résolument abstrait, il renvoie à une forme d'organisation qui rassemble tous les flux nécessaires au fonctionnement d'une société, quelle que soit l'échelle.

Par contre, l'utilisation de l'adjectif **territorialisé** mérite plus ample explication. Je renvoie ici aux travaux de Marie-Claude Maurel pour qui la territorialité est une « *relation polymorphe qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation* » et j'ajouterai, qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. L'espace est sans limite, le territoire est lui délimité.

II – Les conditions du développement local²

Il s'agit d'abord d'un processus de négentropie sociale à la base duquel doit se développer une très forte capacité d'organisation des acteurs locaux leur permettant de valoriser les ressources locales et/ou importées et de réinvestir sur place le produit de la valorisation. Le réinvestissement, à partir du pôle émetteur localisé, induit la croissance économique de l'environnement immédiat par autocorrélation spatiale et le maintien de cette croissance dans la durée par autocorrélation temporelle.

De la croissance économique découle une croissance démographique par maintien sur place des populations qui auraient pu alimenter l'exode sans la mise en place de ces nouvelles formes d'organisation, et par attraction de populations extérieures. Mais il faut ajouter une réserve : l'augmentation de population n'est pas forcément un signe de croissance économique, même si cette dernière induit presque toujours la croissance démographique.

Néanmoins, la dynamique ainsi créée par la capacité des acteurs locaux à investir et à réinvestir sur place en vue de valoriser les ressources, et l'augmentation des hommes et des activités qu'elle entraîne, conduisent à une complexification de l'organisation des activités et des rapports sociaux. Cette complexification comporte en elle-même des risques de germination de tendances entropiques contradictoires avec le développement local.

En d'autres termes, le développement local ne saurait s'épanouir sans un minimum de consensus entre les différents partenaires de l'espace socio-économique local, sans une mobilisation en vue d'objectifs précis et cohérents.

La seconde condition du développement local reposerait sur la **conscience que les acteurs concernés peuvent avoir de former un groupe cohérent**, les rendant unis pour des objectifs communs et surtout liés par l'appartenance à la même unité spatiale. Les cohésions des hommes entre eux et des hommes avec les lieux seraient les supports actifs du développement local.

Il apparaît aussi que la dimension spatiale du développement local n'est pas prédéterminée par un découpage administratif quelconque. Il peut s'agir aussi bien d'un regroupement de communes dans le cadre de syndicats, de chartes de districts, etc., que de la commune elle-même. Tout dépend en fait de la nature du regroupement en hommes, de la capacité d'organisation dont ils font preuve et de la surface relationnelle des leaders. On est renvoyé alors à l'identification des personnalités marquantes, capables de focaliser l'adhésion de ceux qui seront les acteurs principaux et les troupes du développement local, capables de faire naître de la collectivité un projet cohérent et de se donner avec elle, et grâce à elle, les moyens de le réaliser.

III – La troisième condition du développement local serait donc ainsi profondément antinomique de l'Assistance

Certes, il ne s'agit pas pour les communes de faire fi des subventions ou des prêts que la Région ou l'Etat peuvent leur accorder. Il ne s'agit pas non plus pour les entreprises de ne pas bénéficier des aides prévues pour les circonstances locales dans lesquelles elles cherchent à s'insérer. Mais il s'agit pour les uns et les autres de construire un projet cohérent tenant réellement compte des ressources existantes en hommes, en produits et en cadre de vie, et du potentiel qu'elles représentent. Il ne peut rien sortir de l'attribution quelconque de subventions s'il n'existe pas aussi la volonté de les utiliser dans la logique du projet de vie collectif défini et accepté par le plus grand nombre possible des habitants concernés.

C'est seulement lorsqu'il existe et qu'il a déjà fait l'objet d'un début de mise en œuvre que l'aide financière des pouvoirs publics de plus haut niveau peut servir à la réalisation du projet et au développement local.

En bref, la définition d'une politique de développement local serait la forme achevée de la capacité à s'organiser pour atteindre les objectifs définis en commun ou collectivement acceptés. Ceci passerait par l'imagination de la bonne image à créer et/ou à mettre en valeur ; en d'autres termes par la recherche des moyens susceptibles de produire une nouvelle valorisation de l'espace porteuse de développement.

Toutefois, la construction d'une telle image n'est pas chose aisée. Elle nécessite souvent la remise en cause de l'histoire, des traditions et parfois même de l'identité collective des groupes concernés.

Aussi les résistances sont-elles souvent nombreuses à sa définition et surtout quand les initiateurs d'une telle démarche sont des nouveaux venus dans l'espace local. Les plus grandes chances de succès paraissent être assurées quand l'initiative des nouvelles formes d'organisation et du changement d'image provient d'acteurs enracinés dans le local, en ayant une connaissance intime, et capables de convaincre de la nécessité des transformations dans le respect de l'identité des hommes et des lieux.

Notes

1. G. Pérec. *Espèces d'Espace*, Paris, Galilée, 1974.
2. Voir en particulier, pour approfondir la conceptualisation, le travail d'A. Raynaud, *Le concept de classe socio-spatiale*, TIGR, Reims, 1979.